



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9402007 - Site à Botrychium simple et châtaigneraies du Bozzio

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	7
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR9402007	1.3 Appellation du site Site à Botrychium simple et châtaigneraies du Bozzio
1.4 Date de compilation 28/02/2001	1.5 Date d'actualisation 28/02/2007	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Corse	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.corse.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 28/02/2001



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2009

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 25/03/2011

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024042918&fastPos=1&fastReqId=1428728905&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 9,37°

Latitude : 42,34556°

2.2 Superficie totale

1840,5 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
94	Corse

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
2B	Haute-Corse	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
Donnée(s) non disponible(s).	

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
4090 <i>Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux</i>		193,25 (10,5 %)		M	B	C	B	C
6170 <i>Pelouses calcaires alpines et subalpines</i>		42,33 (2,3 %)		M	C	C	C	C
92A0 <i>Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba</i>		128,84 (7 %)		M	B	C	C	B
9260 <i>Forêts de Castanea sativa</i>		703,07 (38,2 %)		M	A	C	C	C
9340 <i>Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia</i>		75,46 (4,1 %)		M	C	C	B	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1303	Rhinolophus hipposideros	p			i	P	G	D			
M	1321	Myotis emarginatus	p			i	P	G	D			



P	1419	Botrychium simplex	p			i	P	M	B	A	A	A
---	------	------------------------------------	---	--	--	---	---	---	---	---	---	---

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Salamandra salamandra			i	P			X		X	
M		Pipistrellus pipistrellus					X				X	
M		Hypsugo savii					X				X	
M		Myotis daubentonii					X				X	
P		Asplenium ruta-muraria			i	P						X
P		Botrychium matricariifolium			i	P			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	25 %
N16 : Forêts caducifoliées	55 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	20 %

Autres caractéristiques du site

Le site appartient à la corse alpine (roches verte océaniques du jurassique)

Vulnérabilité : Les milieux et en habitats d'intérêt communautaire du site révèlent un abandon de pratiques culturelles respectueuses qui conduisent à leur dégradation. 3 grands types d'habitats marquent ce site Natura 2000:

1) 9260, Châtaigneraies de la Corse 9260 (29 % du site)

Il s'agit de l'habitat le mieux représenté, soit seul, soit en mosaïque avec la chênaie à l'étage méso-méditerranéen. Son abandon se traduit d'une part par un envahissement à l'étage méso-méditerranéen, par le Chêne vert, l'Arbousier en faciès xérophile ou le Charme-Houblon en faciès mésophile la faisant évoluer vers la Chêne verte à Gaillet scabre, ou bien encore par l'Aulne à feuilles en cœur, le Chêne vert et le Houx au supra-méditerranéen la faisant évoluer vers la Yeuseraie à Houx.

L'abandon des pratiques culturelles liées à la récolte de châtaignes (binage, sarclage, émondage, plantations, soins aux arbres,) et un pastoralisme porcin totalement incontrôlé et sans aucun rapport avec une charge animalière adaptée au terrain, entraîne rapidement la mort des châtaigniers. Des sécheresses successives favorisent les espèces arborées sclérophylles dans les milieux plus secs. Seul l'arrêt du surpâturage porcin permettra le maintien de cet habitat !

2) 4090, Fruticées supraméditerranéennes (9 % du site)

Issues de la pression anthropique (défrichement, feu, pâturage) et avec l'abandon depuis quelques décennies de la pâture ou de son extensification ces formations ont tendance à évoluer vers des faciès à Fougère aigle sur sol épais, voire arbustifs à Prunelier, ou encore en limite de forêt à être colonisées par l'Aulne cordé au supra-méditerranéen ou la Hêtre au montagnard. Une gestion pastorale mieux équilibrée assurerait leur stabilité.

3) 92A0, Aulnaie à Aulne glutineux et Aulne à feuilles cordées de Corse (7 % du site)

Ces formations se présentent sous deux faciès, un premier de ripisylve mésoméditerranéenne à Aulne glutineux et Aulne cordé, le second de ripisylve d'altitude (supraméditerranéen à montagnard inférieur) où l'Aulne cordé a totalement remplacé l'Aulne glutineux, le Buis l'accompagne ou bien Rhamnus alpina. Il s'agit de milieux fragiles. Lorsqu'un accès existe (piste de captage) ces formations font l'objet de coupes sauvages et non respectueuses de bonnes pratiques. Plus bas, à proximité d'exploitation agricoles, c'est la surcharge animalière (porcs) qui est responsable de leur dégradation, notamment par déchaussement du système racinaire.

Ces grandes catégories d'habitats vont se retrouver parfois en mosaïque ou mêlée d'autres habitats plus ponctuels tels que des pelouses. Sur le plan de la dynamique des milieux, l'aulne cordé, espèce patrimoniale et endémique de grande valeur, y est plus à sa place que le châtaignier ; l'aulnaie, quasi pure par endroits, est en situation de reconquête. Elle est plus ou moins mêlée de châtaignier et de chêne vert : les micro orientations et le travail des hommes décident de la proportion de chacune de ces 3 essences.

Le houx est présent de façon moins systématique, mais lorsqu'il est observable, il est en bien implanté et peut manifester une régénération naturelle forte lorsqu'il pousse sur une parcelle entretenue. La fougère aigle, l'hellébore livide, la bruyère arborescente, le genêt à balais, le lierre, les rosettes de digitale et le daphné lauréole sont l'essentiel de la végétation observable en sous-bois en période hivernale.

La hêtraie fait la continuité entre le site actuel et les milieux boisés ci dessus. Elle n'a pas été expertisée en tant qu'habitat communautaire, cependant elle n'est pas dénuée d'intérêt au niveau patrimonial.



De nombreux milieux humides sillonnent le site et méritent d'être examinés avec soin car ils sont les refuges d'une importante biodiversité.

La présence d'une espèce de l'annexe 2 est à signaler, le Petit Botrychium. Cette petite fougère de l'Europe alpine et surtout nordique est très rare en France continentale. Elle est absente des régions méditerranéennes et les stations isolées de Corse se trouvent en limite sud de répartition se qui leur confèrent un intérêt très important au plan bio-géographique.

Cette espèce se retrouvera dans le groupement à *Ophioglossum vulgatum* et à *Nardus stricta* Gamisans (1975) 1976, pelouse méso-hygrophile. Les espèces suivantes font partie du cortège : *Ophioglossum azoricum*, *Ophioglossum vulgatum*, *Botrychium matricariifolium*, *Botrychium lunaria*, *Botrychium simplex*, *Potentilla anglica* Laichard. Subsp. *Nesogenes*, *Cynosurus cristatus*, *Danthonia decumbens*, *Carex caryophyllea*, *Lotus corniculatus*, *Luzula campestris*, *Pteridium aquilinum*.

Des dégâts dus à la présence de bovins ont été constatés : pelouse malmenée en bordure des rus et effet d'érosion. Il s'agirait d'y remédier par l'installation de points d'eau éloignés des sites (stabulation du bétail), mais aussi par une meilleure gestion de la pâture (période, type de cheptel).

4.2 Qualité et importance

Depuis les départementales jusque vers la série du hêtre à environ 1100 m d'altitude, on trouve la châtaigneraie : malgré quelques parcelles à peu près entretenues, celle-ci est assez souvent dans un état de délabrement plus ou moins avancé : les vieux arbres greffés manquent d'entretien, sont brisés, malades ou dépérissant ; lorsqu'il existe des rejets sauvages, ceux-ci sont concurrencés par diverses espèces dont l'aulne cordé.

Sur le plan de la dynamique des milieux, l'aulne cordé, espèce patrimoniale et endémique de grande valeur, y est plus à sa place que le châtaignier ; l'aulnaie, quasi pure par endroits, est en situation de reconquête. Elle est plus ou moins mêlée de châtaignier et de chêne vert : les micro orientations et le travail des hommes décident de la proportion de chacune de ces 3 essences. L'aulne cordé est représenté dans l'habitat 92A0.

Le houx est présent de façon moins systématique, mais lorsqu'il est observable, il est en général bien implanté et peut manifester une régénération naturelle forte lorsqu'il pousse sur une parcelle entretenue. La fougère aigle, l'hellébore livide, la bruyère arborescente, le genêt à balais, le lierre, les rosettes de digitale et le daphné lauréole sont l'essentiel de la végétation observable en sous-bois en période hivernale.

Ce type de milieu avec ses variantes occupe l'essentiel de la surface. Il peut être entrecoupé par des zones plus dégagées mais trop restreintes pour parler d'estives.

La hêtraie fait la continuité entre le site actuel et les milieux boisés ci dessus. Elle n'a pas été expertisée, elle fera probablement l'objet de descriptions d'habitats complémentaires.

Les milieux humides :

De nombreux milieux humides sillonnent aussi bien le site actuel que l'extension proposée. Ces milieux méritent d'être examinés avec quelque soin car ils sont les refuges d'une importante biodiversité.

A titre d'exemple le ruisseau de Rustaggio, juste après Piedipartino (en limite nord de l'extension de site proposée) :

Un milieu complexe composé d'aulnes glutineux, de châtaigniers et de buis dans la strate arborée, quelques prunus. De nombreuses fougères sont présentes : la grande osmonde, la scolopendre, le polystic à soies (sous réserve de confirmation), le capillaire de Montpellier. Les touradons d'osmonde montent à flanc de colline depuis le ruisseau.

Une seule espèce de l'annexe 2 est présente sur le site, le Petit Botrychium. Cette petite fougère de l'Europe alpine et surtout nordique est très rare en France continentale. Elle est absente des régions méditerranéennes et les stations isolées de Corse se trouvent en limite sud de répartition se qui leur confèrent un intérêt très important au plan bio-géographique.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I



M	K03.06	Antagonisme avec des animaux domestiques		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine privé communal	%

4.5 Documentation

ABOUCA YA A. (1997) plans de gestion conservatoires des espèces végétales de l'annexe II de la Directive habitats ; Conservatoire Botanique National de Porquerolles
 OEC (1997) Conservation des habitats naturels et des espèces végétales d'intérêt communautaire prioritaire de la Corse 1994-1997 ; 99p

CRPF, 2010 ; cartographies des habitats naturels d'intérêt communautaire ; contrat d'étude pour la DREAL de Corse

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site



6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : pas de gestionnaire identifié

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectifs du site Natura 2000 FR94402007 Site à Botrychium simplex et châtaigneraies du Bozio
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/917_DOCOB_Botrychium_Bozio-Tome2_version_finale_validee.pdf

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation